

Réf: Dossier N° 160030

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BIVOXE »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 9e tranche
non loin de l'immeuble CGK, Lot 512, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 novembre 2022 ,
et enregistrés au CEPICI le 17 novembre 2022, il a été constitué une SARL
aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIVOXE »

Objet : COMMERCE GENERAL

- IMPORT / EXPORT
- BTP
- AUTOMOBILE
- PRESTATIONS DIVERSES
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner
en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et
immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter
l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 9e tranche non loin de l'immeuble CGK, Lot 512, Ilot 23

Dirigeant(s) : M YAO OKON FLORENT OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06486 du 22/11/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°64684/GTCA/RC/2022 du 22/11/2022

